

République Française  
Département du Rhône  
Commune de Chaussan

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du lundi 02 septembre 2024

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
14	11	14

L'an deux mille vingt-quatre, le lundi 02 septembre 2024 à 20h, le Conseil Municipal de la Commune de CHAUSSAN s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal de Chaussan, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Luc Chavassieux, maire, en session ordinaire.  
Sur la convocation qui leur a été adressée par le maire le 30 aout 2024.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la mairie le 30 aout 2024.

Membres présents : M Chavassieux Luc, M Guyot Didier, Mme Besson Chantal, Mme Bertelle Emilie, M Furnion Pascal, M Aymard Nicolas, Mme Raboisson Croppi Laurence, M Charvolin Jean-Jacques, Mme Martini Laurence, M Grange Christophe, M Langlet Pascal

Membres excusés :

M Rolland Alain donne pouvoir à Chantal Besson  
Mme Blanc Anik donne pouvoir à Didier Guyot  
Mme Duroch Aline donne pouvoir à Laurence Martin

Secrétaire de séance : Emilie Bertelle

**D2024\_032 – Ecole demande de subvention**

Vu la demande de subvention exceptionnelle de l'école du Loup de Chaussan l'achat de vélo Winther Tricycle et bicyclette, pour compléter le lot de trottinettes et de faire un cycle sur le rouler et compléter l'offre dans la cour.

Les vélos sont destinés aux maternelles.

Monsieur Didier Guyot présente le projet.

Vu le coût de 510 € pour l'achat de 2 vélos

Vu la demande de l'école

Le Conseil Municipal, après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré, à l'unanimité

Décide d'allouer une subvention à hauteur de 510€ à l'école du loup  
Dit que la somme sera inscrite au Budget Primitif 2024

Ainsi faite et délibéré, les jour, mois et an susdits

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Vote
<b>Unanimité</b>

**Le Maire**  
**Luc Chavassieux**

